

**RGPD Démarches-simplifiées « Demande de dérogation à la protection des espèces :  
RANACULTURE - campagne n » et « Registre de capture et de cession de grenouilles rouses  
année n »**

Le traitement des données est mis en œuvre par le Service Biodiversité, Eau et Patrimoine, Département Biodiversité de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne-Franche-Comté relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTECT) et du ministère de la Transition énergétique (MTE).

Les données sont recueillies pour ce traitement conformément à la réglementation relative aux espèces protégées, et notamment l'article L 411-2 du Code de l'environnement, et pour la finalité suivante : traitement des demandes de dérogation espèces protégées pour la capture de Grenouille rousse.

Vos informations (nom, prénom, adresse du demandeur, numéro de téléphone, adresse e-mail, personne morale ou pas, numéro de SIRET, raison sociale du demandeur, descriptif du projet) sont destinées aux instructeurs du Service Biodiversité, Eau et Patrimoine, département biodiversité de la DREAL. Elles seront conservées jusqu'à 36 mois après traitement du dossier.

Le MTECT et le MTE s'engagent à ce que les traitements de données à caractère personnel dont il est le responsable de traitement soient mis en œuvre conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après, «*règlement général sur la protection des données*» ou RGPD) et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

À ce titre, il traite les données à caractère personnel recueillies dans le cadre des traitements dont il a la responsabilité uniquement pour la ou les seule(s) finalité(s) prédéfinies ainsi qu'à garantir la confidentialité des données à caractère personnel.

Les personnes concernées par le traitement, conformément à la législation en vigueur, peuvent exercer leurs droits auprès du responsable de traitement (accès, rectification, limitation, opposition...). Pour toute information ou exercice de vos droits, vous pouvez contacter :

1 – Le responsable de traitement, qui peut être contacté à l'adresse suivante :

SBEP/Département Biodiversité,

[grenouilles-drealbfc@developpement-durable.gouv.fr](mailto:grenouilles-drealbfc@developpement-durable.gouv.fr),

DREAL Bourgogne-Franche-Comté, Pôle Viotte, 5 voie Gisèle Halimi, BP 31269, 25005 Besançon cedex

2 - Le délégué à la protection des données (DPD) du MTE :

- à l'adresse suivante : [dpd.daj.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dpd.daj.sg@developpement-durable.gouv.fr)

- ou par courrier (avec copie de votre pièce d'identité en cas d'exercice de vos droits) à l'adresse suivante :

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

A l'attention du Délégué à la protection des données

SG/DAJ/AJAG1-2

La Grande Arche - Paroi Sud

92055 La Défense cedex

Le courrier (ou le mél) doit indiquer dans son objet le traitement auquel il se rapporte.

Vous avez également la possibilité d'adresser une réclamation relative aux traitements mis en œuvre à la Commission nationale informatique et libertés (3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07).